

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN-DE-PANET

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance du 7 juillet du conseil municipal tenue à 19 h 30, à la salle du conseil, située au 195 rue Bilodeau, à St-Fabien-de-Panet et à laquelle étaient présents :

M.	Pierre Thibaudeau	Maire
M.	Steve Guimont,	Conseiller
M.	Jean-Guy Grégoire,	Conseiller
Mme	Marilyn Francoeur,	Conseillère
Mme	Jeannine Mercier,	Conseillère
Mme	Danielle Imbeault,	Conseillère
Mme	Nancy Bilodeau	Conseillère

Formant quorum sous la présidence de M. Pierre Thibaudeau, maire.

RÉSOLUTION NO 08-07-153
Service postal – maintien du service public

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'assemblée de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

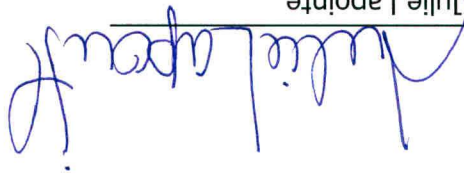
ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

IL EST PAR CONSÉQUENT PROPOSÉ PAR Steve Guimont appuyé par Jean-Guy Grégoire et résolu par les conseillers que la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet fasse parvenir une résolution ou lettre à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant son

opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le
gouvernement tienne des audiences publiques et consulte
adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire
la population.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le 10 juillet 2008



Julie Lapointe
Directrice générale et secrétaire-trésorière

